

**Proche de nous et bien documentée au jour le jour contrairement à d'autres conflits violents, l'invasion de l'Ukraine par la Russie vient rappeler sans ambiguïté quel est le visage de la « guerre de haute intensité », lorsque les protagonistes déploient tous les moyens de la puissance militaire moderne, au milieu des populations et des zones urbanisées.**

Face à toutes ces pertes humaines et ces destructions massives, on ne peut donc que plaider en faveur d'une stratégie militaire qui viserait à « *gagner la guerre avant la guerre* », pour reprendre le terme employé dans la *vision stratégique du chef d'état-major des armées* et développée par le général Burkhard dans une interview parue dans *Le Point* du 4 novembre 2021.

\* \* \*

Penser pouvoir « *gagner la guerre avant la guerre* » s'inscrit dans une caractérisation des relations internationales en trois volets **compétition — contestation — confrontation**, qui ne sont pas un continuum mais des niveaux de tension pouvant se chevaucher ou cohabiter avec un même « *partenaire* ». D'où des situations particulièrement complexes à analyser et maîtriser.

La **compétition** est le niveau normal des relations internationales fondées sur le droit. C'est à ce niveau que se déploierait cette stratégie. Il s'agit de dissuader un compétiteur de franchir le seuil suivant, la contestation, qui se situe alors « *juste avant la guerre* » et sort du cadre du droit international (le cas-type communément mis en avant jusqu'à présent était le mode d'action de la Russie pour l'annexion de la Crimée, théorisé sous le terme de « *mode d'action hybride ou indirect* »).

Face aux compétiteurs, la vision stratégique du CEMA est donc d'appuyer l'action politique, diplomatique, économique, culturelle... par la démonstration de capacités militaires dissuasives, tout en étant en mesure de réagir par un emploi de la force « *suffisant* » en cas de contestation, afin de faire retomber les tensions avant que soit atteint le seuil de la confrontation, qui est « *la guerre* », seuil au demeurant difficile à tracer à l'avance.

Pour les armées françaises, il s'agit donc de définir les contours d'une stratégie militaire s'intégrant dans la **stratégie nationale d'équilibre** des relations internationales, avec une panoplie de modes d'action établissant des rapports de forces dissuasifs (compétition) et employables jusqu'à un niveau élevé de violence (contestation). Les forces doivent donc être déterminées, crédibles et prêtes, pour être avant tout dissuasives vers les « *compétiteurs joueurs mais raisonnables* », pour reprendre les termes de la dialectique de la dissuasion nucléaire. On perçoit immédiatement une difficulté majeure : habituellement, ce sont « *les groupes terroristes non inféodés à un État* » qui sont considérés comme les acteurs « *non raisonnables* » des rapports de forces géopolitiques. Le problème change de nature lorsque « *la raison* » semble abandonner une puissance nucléaire, et de surplu membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

\* \* \*

Gagner la guerre avant la guerre repose donc en même temps sur la capacité de dissuader le compétiteur de s'engager dans une confrontation directe et sur celle de l'empêcher d'avancer des « *pions hybrides* » sur un mode indirect.

En termes militaires, **la dissuasion** est avant tout une stratégie des moyens, tandis que l'empêchement suppose une stratégie d'action. Il est en fait une « *autre sorte de guerre avant la guerre* ».

Depuis plus demi-siècle la dissuasion globale est au cœur de la programmation militaire française. Au terme de l'actuelle Loi de programmation militaire (LPM) et de l'effort budgétaire qui l'a caractérisée, résumons l'état des lieux, sans entrer dans le détail des multiples rapports parlementaires ou d'experts :

- Les moyens de la dissuasion nucléaire sont à niveau, et leur modernisation est continue (elle mobilise une part importante des budgets post-2022).
- Les forces « *conventionnelles* » sont en cours de « *réparation* » et de modernisation. La plupart de programmes permettant de constituer les forces de l'Ambition 2030 sont lancés. Outre le déroulement nominal des grands programmes structurants, l'effort porte désormais sur la capacité à durer (stocks, soutien...) et à combattre en « *haute intensité* » (préparation opérationnelle). Les moyens conventionnels des années post-2030 sont définis et les études lancées (porte-avions, système de combat aérien, char futur et son environnement).
- Éclairé par l'observation de la guerre en Ukraine, le débat sur le volume des forces et leur capacité à durer va s'intensifier, alors que la priorité du développement capacitaire se déplace vers les « *nouveaux espaces* »: l'espace extra-atmosphérique, le cyber, les grands fonds marins, la stratégie informationnelle... On pressent là les tensions qui marqueront la préparation de la prochaine LPM.

Mais la dissuasion ne repose pas uniquement sur le développement continu de systèmes d'armes. Autour de son volet nucléaire autonome, elle se construit également par la volonté d'être « **Nation-cadre intégratrice** » au sein des coalitions stratégiques, qu'elles émanent de l'OTAN, de l'Union Européenne ou de tout autre alliance. Les exigences qui en découlent sont nombreuses et réellement intégratrices au sens où elles créent une solidarité de fait dans les domaines du commandement, du soutien, de la communication opérationnelle... et de la volonté politique.

C'est d'ailleurs à cette approche d'intégration « *solidarisante* » qu'il faut rattacher **la coopération en matière d'opérations d'armement**, quelles que soient les passions qu'elle peut provoquer.

Ainsi, adossées à un système d'alliances robustes, en premier lieu l'Alliance Atlantique et son bras armé, l'OTAN, mais également la solidarité de l'Union européenne fondée par le Traité de Lisbonne, les capacités militaires françaises permettent aujourd'hui de dissuader en « *gesticulant* », c'est-à-dire en montrant qu'elles peuvent être employées sans délai, face à tout risque d'action directe contre les intérêts nationaux ou ceux des alliés, pour peu que la volonté politique, ressort ultime, soit présente. La crise russe (plutôt qu'ukrainienne) en a donné la démonstration, même si certaines « *gesticulations* » n'ont pas fait l'objet d'une

publicité autre que celle nécessaire à l'information du « *compétiteur* ».

**L'empêchement** repose quant à lui sur un autre fondement : la volonté d'employer « *la force* » pour contenir les stratégies indirectes et, ainsi, contrer toute stratégie des « *dominos* » qui contournerait la dissuasion. C'est un cadre dans lequel baigna la guerre froide, mais qui, dans les rapports entre États, est semble-t-il depuis sorti de la vision stratégique occidentale.

Cette volonté s'exprime en premier lieu par la démonstration des capacités militaires conventionnelles construites dans la cadre de la dissuasion globale. Par la mise en scène de leur entraînement poussé, de leurs opérations extérieures, de leurs projections sur tous les points du globe au titre de la présence, de la coopération interalliée ou de partenariats stratégiques, les forces conventionnelles permettent de « *montrer le bâton et la volonté de s'en servir* ». L'existence en seconde ligne de capacités industrielles et logistiques avérées va de pair...

Mais, l'existence de zones grises, souvent très périphériques aux yeux des opinions, offrent aux compétiteurs des opportunités pour tester cette volonté, avancer des pions plus ou moins masqués et, in fine, améliorer en leur faveur le rapport de forces géostratégique, car il ne fait aucun doute qu'eux également souhaitent gagner la guerre avant la guerre.

Nos armées, et singulièrement les forces terrestres, très flexibles d'emploi, vont devoir s'engager plus qu'aujourd'hui dans des modes d'action hybrides, voire en redécouvrir certains.

Tenter de faire un inventaire a priori de ces modes d'action est inutile ; l'important est de disposer d'une « *boîte à outils* » diversifiée et d'une créativité opérationnelle fondée sur la juste appréciation des situations, la maîtrise de toutes les technologies disruptives et d'une culture stratégique et historique non exclusive.

\* \* \*

C'est à ce stade que nous pouvons poser la question du **rôle que l'armée de Terre** des années 2020 peut jouer dans cette stratégie d'empêchement, alors qu'elle devra sans doute toujours poursuivre des opérations du style de celles dans lesquelles elle est engagée depuis une vingtaine d'années, tant dans une logique de corps expéditionnaire, que par sa présence sur le territoire national. Dans le même temps, elle doit monter en gamme, en volume et en capacité d'intensité, dans le cadre de « *l'hypothèse d'engagement majeur* ».

Trouver sa place dans « *l'hybridation des rapports de forces* », à la frontière de la compétition et de la confrontation, sera donc un défi d'autant plus difficile que la « *zone grise* » appelle plus que d'autres l'intégration interarmées, l'intégration des capacités cinétiques terrestres et de celles se déployant dans les nouveaux espaces stratégiques — cyber, information —, l'intrication entre les forces visibles et celles dont l'action ne doit être ni connue, ni reconnue.

En s'appuyant sur les trois axes de la vision stratégique du CEMA (les hommes, le développement capacitaire, la préparation opérationnelle), quelques questions peuvent être posées, en laissant le soin de les développer aux états-majors qualifiés, même s'ils sont parfois contraints par le poids de l'existant.

## Axe 1 : les hommes

Le sursaut de 2015, qui a mis fin aux réductions d'effectifs, n'a pas pour autant réglé la question de la faiblesse intrinsèque des effectifs des forces terrestres. L'obligation de dissoudre des unités nouvellement recrées pour répondre à des besoins nouveaux est là pour le montrer. Avant même de réfléchir aux adaptations qualitatives de la haute intensité, un rappel des besoins sera indispensable dans le cadre des travaux de la future LPM. Il faut en particulier s'interroger sur le développement quantitatif des forces spéciales, en tempérant la vision du « *surhomme* » pour lui substituer celle du soldat et de petites unités à l'emploi très flexible. Cette évolution a déjà été engagée, notamment dans les régiments et brigades d'infanterie.

La formation des cadres a toujours été une politique dynamique, selon les besoins opérationnels et les variables externes. C'est au titre de cette dynamique qu'il faut comprendre la récente rénovation de la **formation** initiale des officiers. Elle devra être poursuivie avec le souci de ne pas les enfermer dans des schémas opérationnels exclusifs, puis, par la gestion de leurs premières années de service, de leur donner la possibilité de multiplier les contextes et expériences opérationnelles.

## Axe 2 : le développement capacitaire

L'axe capacitaire se conjugue toujours avec un axe organisationnel : l'agencement des équipements, leur répartition sont des choix qui reflètent l'idée que l'on a de l'emploi des forces.

L'armée de Terre connaît dès à présent tous les équipements dont elle disposera pour les vingt prochaines années. Sa fonction « *équipement* » est désormais dans une période de production dont il faut tenir le rythme pour encore une décennie au moins. C'est la priorité de la prochaine loi de programmation, qui n'est pas incompatible avec une plus forte intégration des drones de toutes sortes au plus profond des forces terrestres.

Si pour être « *dissuasive* » sous le seuil de la contestation, les axes de progrès de l'armée de Terre sont le « *durcissement* » et « *la capacité à durer* », « *l'empêchement* » la tire vers « *la capacité de surprendre* ».

La **capacité de surprendre** consiste à ne pas faire ce que l'adversaire s'attend à affronter, en changeant de terrain, de mode d'action, etc. Elle pourrait s'inspirer des objectifs militaires (il y en avait de plus politiques) qui débouchèrent dans les années 1980 sur l'organisation de la Force d'action rapide (FAR) : se projeter puissamment et loin pour contrer le Groupement mobile opératif (GMO) soviétique) qui aurait percé en Centre-Europe, loin des trois directions planifiées d'engagement de la 1<sup>re</sup> Armée Française.

C'est ici que l'intérêt de l'**aéromobilité** se révèle le plus fort, avec un mix d'infanterie légère, mais puissamment armée. N'oublions pas non plus le formidable outil que constitue la brigade **parachutiste** polyvalente que la France — seule Nation en Europe — a su préserver.

Conjuguées aux forces spéciales, ce type de moyens permet de délivrer des **capacités** « **sous**

**le seuil** » qui sont mal connues et nécessitent pourtant des savoir-faire spécifiques au sein même des forces terrestres pour « *contenir le compétiteur* » : faut-il donner à nos forces spéciales une capacité à devenir « **des petits hommes gris** » (sur le modèle « *des petits hommes verts* » poutiniens), doit-on déployer au plus près les **moyens et des modes d'action de lutte informationnelle offensive** (qui aurait pu par exemple servir lors de la « [saga du convoi de Barkhane](#) », mais a été payante lors de la [tentative de désinformation de Gossi...](#)), quelle place le **partenariat militaire opérationnel et de combat** doit-il avoir dans cette stratégie militaire, là où le compétiteur se transforme en contestateur-testeur ? Faut-il toujours maintenir les **Sociétés militaires privées (SMP)** à longueur de gaffe ou formaliser un type de complémentarité bien bordé sur le plan juridique et éthique ?

C'est dans ce contexte que **les forces prépositionnées** prennent tout leur intérêt stratégique, qu'elles soient de « *souveraineté* » (avec une totale liberté d'emploi tout autour de leurs points de stationnement), ou de « *présence* » (plus près des zones de tension, mais avec des risques potentiels de restriction d'emploi si les traités sont interprétables). Encore faut-il qu'elles soient suffisantes, de qualité et en mesure d'intégrer de façon réactive des capacités d'action « *sous le seuil* », y compris les plus modernes ou émergentes. La flexibilité organisationnelle et logistique des armées françaises devrait rendre cela accessible sans trop d'efforts, notamment en jouant sur les fortes capacités amphibies développées conjointement par l'armée de Terre et la Marine nationale.

### **Axe 3 : la préparation opérationnelle**

Dans le cadre du débat sur « *la haute intensité* », le durcissement de la préparation opérationnelle est dès à présent bien expliqué par l'armée de Terre, tant dans ses composantes « *temps* » que « *moyens* » (espaces de manœuvre, complexes de tir, munitions, disponibilités des équipements, coopérations interarmées et interalliée...). Reste à faire en sorte que les budgets qui financent cet objectif soient à la hauteur...

Mais pour gagner la guerre avant la guerre, la préparation opérationnelle doit être démonstrative, et pourquoi pas, menaçante ! **Elle devient une façon d'appuyer la diplomatie en la complétant d'un volet militaire.** La pratique de grands exercices projetés au plus près des zones à risques doit revenir dans le catalogue des modes d'action et leur coût doit être considéré comme un investissement.

**De même la multiplication, chaque fois que possible, d'exercices d'ampleur sur le Territoire national (TN) ou dans les Outre-mer témoignent de la part prise par l'armée de Terre dans la capacité nationale de résilience.**

\* \* \*

La forme prise par les tensions géopolitiques en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle scelle une fois pour toutes la fin de l'ordre établi par les Traités de Westphalie au terme de la guerre de Trente Ans ; elle met également en cause la régulation des relations internationales organisée — laborieusement — après la Seconde Guerre mondiale par la création de l'ONU. Elle est en passe de fragiliser « *l'équilibre de la terreur nucléaire* ».

De cette situation, ne découle-t-il pas que désormais « *si l'on veut la paix, il ne suffit plus de préparer la guerre* », pour reprendre la formule attribuée à Végèce, mais de la faire sous une forme qui évite la montée aux extrêmes, avec tous les dangers que comporte l'ouverture de cette boîte de Pandore ?

La difficulté principale est qu'il est alors nécessaire de « **désigner l'ennemi** », chose dont on peut se passer lorsqu'on entretient une dissuasion globale « *tous azimuts* ». Quels sont donc « *nos ennemis* » ?

L'un d'eux est bien identifié depuis longtemps : le terrorisme international, et c'est face à lui que nos forces sont engagées de longue date, sous des formes multiples. Mais on voit bien que désormais, il ne suffit pas de combattre les « *groupes armés terroristes* » sur des terrains plus ou moins lointains, mais également de contrer leurs sponsors, comme nous le faisons en Afrique durant la guerre froide, à l'époque où Cubains ou Allemands de l'Est jouaient le rôle tenu aujourd'hui par *Wagner*. Et nous avons nos « *petits hommes gris* » dans la brousse...

Un autre ennemi, plus générique, mais dont il ne faut pas bien longtemps pour en faire la frise des drapeaux, menace notre souveraineté, tant au travers de notre poussière d'Empire, qui ne vaut plus vraiment que par la Zone économique exclusive (ZEE) qu'elle nous offre, que pour la sécurité de nos approvisionnements maritimes qui resteront essentiels et massifs quoique rêvent les fossoyeurs de la mondialisation. Cette menace débute dès la Méditerranée orientale, survole les Caraïbes et se prolonge dans les immensités de la zone Indopacifique. Malgré les réticences d'une partie d'entre eux, elle est partagée par nos alliés européens.

Enfin, et on ne peut que le déplorer, tel le Phénix, « *le fléau nourri par les steppes de l'Asie centrale* » vient une nouvelle fois de surgir aux marges de l'Europe, tel une pulsation historique récurrente, avec un nouveau visage, mais toujours les mêmes caractéristiques : enfermement culturel, brutalité et déni d'humanité. On ne peut que le déplorer car, si l'on ne sait comment va finir l'agression en Ukraine, nous savons que nous venons d'entrer dans une nouvelle course aux armements et dans une nouvelle guerre froide en Europe, guerre qui restera froide pour nos concitoyens si nous acceptons d'en conduire une plus chaude partout où ce compétiteur désormais déclaré voudra avancer ses pions. Mais l'on quitte alors le domaine de la stratégie militaire pour celui de la volonté politique.

**Général de corps d'armée (2S) Jean-Tristan Verna**